

19 juin 2023

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans [sa réponse à la question parlementaire n° 8000 du 17 mai 2023](#), le Ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, a fourni des informations sur la fermeture définitive de la structure d'hébergement pour demandeurs de protection internationale dit Don Bosco.
- Dans [sa réponse à la question parlementaire n° 8056 du 2 juin 2023](#), le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Claude Meisch a fourni des informations sur le délai de traitement des demandes de reconnaissance académique des diplômes d'enseignement supérieur étrangers.
- Dans [sa réponse à la question parlementaire n° 8007 du 19 mai 2023](#), le Ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, a fourni des explications sur les contrôles des frontières intra-UE effectués par l'Allemagne, notamment à la frontière Schengen avec l'Autriche. En outre, le ministre s'est exprimé sur les derniers développements concernant le code frontières Schengen.
- La Direction de l'Immigration a publié les statistiques concernant [la protection internationale](#) et [la protection temporaire](#) du mois de mai 2023. En mai, 219 personnes ont introduit une demande de protection internationale. 58 personnes se sont présentées auprès de la Direction de l'Immigration du Ministère des Affaires étrangères et européennes pour bénéficier de la protection temporaire au Luxembourg.
- Le 13 juin 2023, le Conseil d'Etat a publié son [avis](#) sur [le projet de loi](#) portant modification: 1° du Code du travail ; 2° de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration; 3° de la loi modifiée du 18 décembre 2015 relative à l'accueil des demandeurs de protection internationale et de protection temporaire.

Publication EMN:

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication de la note de synthèse de l'EMN « [Resettlement, Humanitarian Admission and Sponsorship Schemes](#) ». Alors que certains pays comme la Finlande, la Suède et les Pays-Bas ont des programmes nationaux bien établis, la plupart des pays membres de l'EMN ont une expérience limitée en la matière et s'appuient sur le programme de réinstallation de l'UE.

Chiffre de la semaine: 40.1%

40,1% des personnes ayant déposé une demande de protection internationale en 2023 sont des ressortissants syriens.

Source: [Direction de l'Immigration](#)

**Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail,
merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu**

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en